

<p style="text-align: center;">Site Natura 2000 Barèges-Ayré-Piquette Comité de suivi du 26 avril 2007 en mairie de Barèges</p>

Compte rendu

Etaient présents :

Mr TREY Philippe, Président du comité de pilotage, mairie de Barèges
Mr BAYLE Raymond, Président CSVB
Mr BEHAGUE Jacques, Conseiller Général Canton de Luz-Saint-Sauveur
Mr ARMARY André, Mairie de Betpouey
Mr FILY Marc, DDAF Environnement
Mr DOMEQ Jean-Paul, PNP Luz-Saint-Sauveur
Mr PUJO Jean, Président Association Chasseurs Barégeois
Mr LUBY Pierre, Association Chasseurs Barégeois
Mr THION Nicolas, Fédération Départementale de la Chasse
Mr CAZENAVE Yves, FFCAM, FFME
Melle PORTASSAU Johanne, animatrice du site Natura 2000

Etaient absents excusés :

Mr le Sous-Préfet d'Argelès-Gazost
Mr FORGUES, Député
Conseil Régional de Midi-Pyrénées
Conservatoire Botanique
DIREN Midi-Pyrénées
Mairie de Bagnères-de-Bigorre
Association du Patrimoine Mondial de l'Unesco

Mr TREY ouvre la séance en remerciant les personnes présentes et en rappelant l'ordre du jour de ce second comité de suivi :

- Point sur les actions 2007 en cours
- Identification du programme d'actions 2008
- Questions diverses

La parole est donnée à Melle Portassau pour la présentation des actions (Cf. Tableau ci-joint). Elle rappelle la méthodologie de travail adoptée à savoir des rencontres avec les différents acteurs du site afin d'identifier les structures maîtres d'ouvrage des actions ainsi que les partenaires.

ACTIVITE PASTORALE

Fiche action P1 : Modernisation de la cabane de la Glère

Melle Portassau explique que le dossier monté par la CSVB prévoit la pose de panneaux photovoltaïques afin de permettre l'électrification de la cabane, un traitement UV de l'eau, et de couvrir les besoins en eau chaude du berger pour la fabrication fromagère. Le montant des

travaux est estimé à 9034 € HT. La demande de déclaration de travaux se fera avant l'automne 2007 précisant une pose de panneaux à même le sol suite aux recommandations de l'ABF. Le dépôt du dossier de subvention se fera à cette même période ou en janvier 2008 à la DDAF (guichet unique) afin de bénéficier de crédits d'amélioration pastorale.

Mr Bayle déplore le fait que les travaux n'est pu être réalisés pour l'été 2007. Il mentionne aussi la réception d'un courrier du service pastoralisme de la DDAF.

Mr Fily insiste sur le fait de réaliser une action durable et adaptée : en effet, les conditions de transformation fromagère sont soumises à des contraintes réglementaires au niveau de l'adduction d'eau, de l'assainissement et de l'aménagement des locaux. Une réunion technique est donc à mettre en place avec la DDASS et les services vétérinaires pour définir un programme global d'aménagement qui respectera la législation.

Fiche action P2 : Gestion globale des estives du site

Héliportage de sel :

Melle Portassau pose la question des financements disponibles pour des opérations d'héliportage. Mr FILY répond que les critères d'éligibilité aux crédits d'amélioration pastorale ne sont toujours pas déterminés, ce qui est dommageable car il n'y aura pas de crédits opérationnels pour 2007.

Gestion de l'activité pastorale sur le site :

Melle Portassau explique que la CSVB envisage pour 2008 de créer un point d'abreuvement sur Tramérous comme le préconise le diagnostic pastoral.

Connaissance des pratiques de traitement :

Mr FILY explique que l'étude à réaliser a été envisagée sur une portion du territoire du PNP. C'est donc à priori au nouveau service scientifique du PNP de se positionner sur cette action. Si d'ici 2008, le PNP déclare ne plus être intéressé par cette étude, une nouvelle manière de procéder devra être trouvée.

ACTIVITE TOURISTIQUE

Fiches actions T1, T2 et T3 : Sentiers d'Ets Coubous, du GR10 et de la Glère

Restauration des sentiers :

Melle Portassau explique que la maîtrise d'ouvrage pour la restauration des sentiers sera assurée par la CSVB. Toutefois, se pose la question des financements : les crédits identifiés dans le Docob sont des crédits PNP. Or, après contact avec le PNP, ce dernier ne financera pas la restauration de sentiers en zone périphérique. Il faut donc trouver d'autres sources de financements.

Mr Trey présente la création d'une association sur la valorisation du massif du Néouvielle ; il serait donc intéressant de présenter ce projet de restauration de sentiers à l'association pour qu'il soit cohérent avec le développement du Néouvielle.

Mr Fily ajoute qu'il est nécessaire d'avoir un rapprochement avec le site Natura 2000 du Néouvielle pour envisager un travail en commun.

Mr Trey prendra contact avec Mme Beyrié, Présidente du site Natura 2000 du Néouvielle.

Fiche action T4 : Entrées de site

Melle Portassau explique que la commune de Barèges réalisera cette action d'ici l'été 2007 pour un montant de 3950 € HT.

Mr Trey rappelle qu'il y aura une autorisation de passage pour les administrations, les secours, le gardien de refuge, les agriculteurs, etc. La liste sera présentée au prochain comité de suivi.

Mr Domec demande des informations par rapport à la future réglementation.

Mr Trey répond qu'un arrêté municipal stipulera les interdictions et autorisations diverses.

Mr Fily ajoute que les gardes PNP, ONC, ONF, DDAF, sont habilités à verbaliser si besoin puisqu'ils ont un rôle de police.

Mr Pujo demande si la barrière prévue à l'entrée de la vallée de la Glère peut être posée plus en amont.

Mr Trey répond que la localisation de la barrière près du petit édifice dénommé La Chapelle permet moins de pénétration des véhicules et donc davantage de calme par rapport au bétail. Il peut-être envisagé la possibilité de la disposer plus en amont si c'est le souhait des membres de cette réunion.

Mr Fily explique que la localisation de l'implantation des barrières a été décidée en réunion lors de l'élaboration du Docob par le groupe de travail tourisme. Or, les membres de ce groupe de travail ne sont pas tous présents aujourd'hui. Si cette action évolue, il faudrait avoir le même formalisme de validation, car il n'est pas souhaité de remettre en cause les décisions prises antérieurement. Sous réserve de reprendre le compte rendu du groupe de travail, il sera peut-être possible de modifier la localisation de la barrière. Après, le maître d'ouvrage décidera en fonction, se référant à ce comité de suivi.

Fiche action T5 : Communication

Melle Portassau explique que les panneaux d'informations générales seront mis en place par la commune de Barèges. Elle ajoute que la CSVB réalisera un panneau sur l'habitat pastoral en tenant compte de la charte départementale sur la signalétique pastorale.

Mr Fily explique que des séances de travail sont à organiser, trois au minimum pour identifier les besoins, travailler la charte graphique et valider les panneaux.

Fiche action T6 : Fréquentation

Melle Portassau explique que la commune envisage cette action pour 2008.

Mr Fily ajoute qu'il est donc intéressant de bénéficier du savoir faire du PNP et de l'analyse du Conseil Général.

GESTION DES HABITATS

Fiches actions HN1, HN2, E1 et E2 : Gestion des habitats naturels et des habitats d'espèces

Melle Portassau amène la confirmation que le PNP mène actuellement une réflexion sur une organisation "inter site" pour l'ensemble du volet scientifique de Natura 2000, principalement pour mesurer les impacts des activités humaines sur le milieu naturel. Dès qu'elle sera mise en place, la méthodologie de travail du PNP sera présentée en comité de suivi.

Mr Fily précise que l'objet de Natura 2000 est aussi d'assurer un suivi des actions de gestion des habitats. Il est donc attendu un rôle moteur du PNP sur le volet scientifique.

QUESTIONS DIVERSES :

Crédits pastoraux :

Mr Fily explique que dans le cadre de la période 2007-2013, un nouvel outil financier de soutien à l'activité pastorale est en cours d'élaboration, le plan de soutien à l'économie agro-sylvo-pastorale pyrénéenne. Ce plan mobilisera les crédits européens FEDER et FEADER mais ces derniers ne seront pas mobilisables avant la fin de l'été. La prochaine programmation se fera donc à l'automne pour des réalisations de travaux en 2008.

Une réunion est prévue début juin avec les animateurs des sites Natura 2000 pour les informer sur les financements disponibles.

Formation :

Mr Fily explique que fin juin, une journée d'échanges sur Natura 2000 sera organisée avec animateurs et maîtres d'ouvrage : l'objectif est de partager des expériences et d'apporter des réponses aux problématiques rencontrées dans le cadre de l'animation.

Mr Fily conclue que la poursuite de l'animation se fera dans les semaines qui viennent : Melle Portassau rencontrera les maîtres d'ouvrage pour pouvoir chiffrer les actions du programme 2007-2008. Cette anticipation est nécessaire pour mobiliser les financements de l'Etat. Il rappelle que ce n'est pas à l'animateur d'aller au contact des entreprises mais bien aux maîtres d'ouvrage.

Mr TREY lève la séance et propose un prochain comité de suivi à l'automne 2007.

**Philippe TREY,
Président du Comité de suivi.**